



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

ARMP
Agence de Régulation
des Marchés Publics

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender

N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016

MO ou MOD / CA or DCA : ARMP

Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

II- Quittance / Receipt

N° / No. : 16092369

Date et lieu : 09/06/2016
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845
Adress, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCGSG4125
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua le 09/06/2016
Done at

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: www.pridesoft.arp.cm/cne SMS: 695539718 Site web: www.arp.cm

Le CNE
ELECTRONIQUE
est désormais disponible !
(e-CNE)

Accès Facile
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

SOCIAL

01

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

02

ADMINISTRATION

01

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@arp.cm
Internet : www.arp.cm

N° 1219

4 Janvier 2017

4 January 2017

17H10/5:10 PM

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
 N° Carte Contribuable(*) :
 N ° Registre de Commerce(*) :
 Statut Juridique(*) : ETS SARL SA
 Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE
 Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
 Adresse(**) : B.P. :
 Tél.(*) : Fax :
 E-mail(*) :
 Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG
 Exercice(*) :
 Référence(*) :
 Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
 Objet(*) :
 Montant(en chiffres)(*) :
 Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)
 Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale
 N° Reçu Versement/Virement(*) :
 Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non
 Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	120 / ASMI/MINTP/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 120 / ASMI/MINTP/2016 DU 29/12/2016 2016 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE CERTAINES ROUTES EN TERRE PRINCIPALES OU RURALES AU TITRE DE L'EXERCICE 2017.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-01-2017

2	Reference	0000054/AMI/MPT/SG/DIR/CEP-CAB/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT N° 0000054/AMI/MPT/SG/DIR/CEP-CAB/2016 DU 27 DECEMBRE 2016 POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN RÉPERTOIRE DES FOURNISSEURS, PRESTATAIRES ET CONSULTANTS DU PROJET CENTRAL AFRICAN BACKBONE – CAB
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-01-2017

3	Reference	N° 125/ASMI/MINTP/2016 DU 29/12/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 125/ASMI/MINTP/2016 DU 29/12/2016 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BUSES PAR LES DALOTS SUR CERTAINS AXES ROUTIERS AU TITRE DE L'EXERCICE 2017. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT, À L'INTENTION DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES OU GROUPEMENT DE BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES (BET) DU SECTEUR DU BTP QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA PRÉ-QUALIFICATION EN VUE DU CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BUSES PAR LES DALOTS SUR CERTAINS AXES ROUTIERS. CES PRESTATIONS SERONT FINANCÉES PAR LE BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2017.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	24-01-2017

4	Reference	N°124 /ASMI/MINTP/2016 DU 29/12/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°124 /ASMI/MINTP/2016 DU 29/12/2016 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES REVETUES AU TITRE DU BUDGET 2017. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT, À L'INTENTION DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES OU GROUPEMENT DE BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES (BET) DU SECTEUR DU BTP QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA PRÉ-QUALIFICATION EN VUE DU CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES REVÊTUES. CES PRESTATIONS SERONT FINANCÉES PAR LE BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2017.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	24-01-2017

5	Reference	072/C/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 DU 28/12/2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°072/C/MINMAP/CSPM-PLANUT/ 2016 DU 28 DEC 2016 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 DU 27 OCTOBRE 2016 POUR LA FOURNITURE DES INTRANTS AGRICOLES ET DES ÉQUIPEMENTS AGRICOLES POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE MAÏS DE NYAMBOYA, DÉPARTEMENT DU MAYO BANYO DANS LE CADRE DU PLANUT. FINANCEMENT : BUDGET PLAN D'URGENCE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 120 / ASMI/MINTP/2016 DU 29/12/2016 2016
POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE
CERTAINES ROUTES EN TERRE PRINCIPALES OU RURALES AU TITRE DE L'EXERCICE 2017.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, à l'intention des Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP qui désirent participer à la pré-qualification en vue du contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien périodique de certaines routes en terre principales ou rurales.

Ces prestations seront financées par le Budget du Ministère des Travaux Publics au titre de l'Exercice Budgétaire 2017.

2. Objet

Le présent avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif au contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien périodique de certaines routes en terre principales ou rurales.

3. Consistance des prestations

Globalement, les prestations attendues des BET comprennent :

la direction de l'exécution des travaux (DET) ;
l'ordonnance et le pilotage des chantiers (OPC) ;
l'assistance aux opérations de réceptions (AOR).

De manière spécifique, les BET devront assurer les contrôles technique, géotechnique, environnemental et de sécurité des travaux d'entretien périodique de certaines routes en terre principale ou rurales, exécutés par des entreprises sous contrat avec le MINTP, procéder à la surveillance et au relevé des dégradations des routes de sa compétence, appuyer le Maître d'Ouvrage dans ses missions de suivi.

Le contrôle géotechnique sera assuré par les laboratoires géotechniques agréés par le MINTP, après appel d'offres restreint, conformément à la directive ?0174/D/MINTP/SG/DENP/CNT du 10 février 2009, définissant les modalités et les conditions de réalisation des études et contrôles géotechniques par les laboratoires publics et privés.

4. Participation et origine

- Être un Bureau d'Étude Technique ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP.
- Justifier les capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :
- Présenter un dossier Administratif conforme ;
- Disposer du personnel compatibles avec les prestations à réaliser ;
- Justifier d'une bonne expérience dans le domaine des études des projets.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies doivent être remis sous pli fermé et scellé à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics, Immeuble Ministériel N°1, 11ème étage, porte 08, le 24/01/2017 à 15 heures précises au plus tard, heures locales avec la mention :

«AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 120 /ASMI/MINTP/2016 DU 29/12/2016 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES EN VUE DE CONTRÔLE TECHNIQUE ET DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE CERTAINES ROUTES EN TERRE PRINCIPALES OU RURALES. POUR LE COMPTE DU MINTP AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2017.

A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT».

6. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.

IV-1 : Volume 1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra :

Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres

International Restreint s'il est présélectionné ;

l'accord de groupement, le cas échéant ;

une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;

l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;

l'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP.

L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses

représentants dûment mandatés, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable ;

IV- 2 : Volume 2 (Dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre :

IV-2-1 : Les moyens humains :

IV-2-1-1 : La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel de maîtrise accompagné:

du curriculum vitae signé de chaque personnel ;

de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;

de l'attestation de disponibilité ;

de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les Ingénieurs du Génie Civil exerçant au Cameroun et éligible audit ordre, proposées au poste.

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé de :

IV-2-1-2 : L'organigramme complet de l'entreprise

IV-2-1-3 : La liste du personnel fixe qualifié :

Le candidat fournira la liste du personnel fixe qualifié (Minimum BAC+3) et employé sans interruption depuis un an au siège du candidat (fournir les photocopies des contrats de travail du personnel d'encadrement ainsi que les CV signés par les intéressés).

NB : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées.

N° Experts

1	<p>Un Chef de mission : être titulaire d'un diplôme d'ingénieur du Génie civil (BAC+5 ans) ayant au moins cinq (05) ans d'expérience générale, ou Ingénieur des Travaux du Génie Civil (BAC + 3 ans) ayant au moins huit (08) ans d'expérience générale ; avoir réalisé à ce poste, au moins deux (02) projets de contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien des routes revêtue, en terre principales ou rurales, ou être Ingénieur de Suivi ayant suivi au moins quatre (04) projets de contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien des routes revêtue, en terre principales ou rurales ; (Joindre diplôme + CV et inscription à l'ONIGC pour ceux de nationalité camerounaise + attestation de présentation de l'original du diplôme) ;</p>
2	<p>Un Ingénieur de suivi N°1 être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur des Travaux de Génie Civil (BAC +3) ayant trois (03) ans d'expérience générale ou un Technicien Supérieur du Génie Civil (BAC + 2) ayant huit (08) ans d'expérience générale; avoir réalisé à ce poste, au moins deux (02) projets de contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien des routes bitumées, en terre principales ou rurales ; (Joindre diplôme + CV et inscription à l'ONIGC pour ceux de nationalité camerounaise + attestation de présentation de l'original du diplôme).</p>
3	<p>Un Ingénieur de suivi N°2 être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur des Travaux de Génie Civil (BAC +3) ayant trois (03) ans d'expérience générale ou un Technicien Supérieur du Génie Civil (BAC + 2) ayant huit (08) ans d'expérience générale; avoir réalisé à ce poste, au moins deux (02) projets de contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien des routes bitumées, en terre principales ou rurales ; (Joindre diplôme + CV et inscription à l'ONIGC pour ceux de nationalité camerounaise + attestation de présentation de l'original du diplôme).</p>
4	<p>Un Topographie : être titulaire d'un diplôme de Technicien Supérieur de Cadastre (BAC+2) ou universitaire équivalent ayant au moins deux (02) ans d'expérience générale; avoir réalisé à ce poste, au moins deux (02) projets de contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien des routes en terre ou rurales ; (Joindre diplôme + CV + attestation de présentation de l'original du diplôme).</p>
5	<p>Un Géotechnicien : être titulaire d'un diplôme : d'Ingénieur de Génie civil ou équivalent ayant au moins deux (02) ans d'expérience générale ; D'une Licence en science de la terre (Bac +3) ou équivalent ayant au moins two (02) ans d'expérience générale ; avoir réalisé à ce poste, au moins deux (02) projets de contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien des routes revêtues, en terre principales ou rurales au poste de géotechnique ; (Joindre diplôme + CV + attestation de présentation de l'original du diplôme).</p>

IV-2-2 : Les références des bureaux d'Études Techniques

Les Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP devra fournir les documents attestant qu'elle a réalisé avec succès au cours des dix (10) dernières années au moins deux (02) projets dans le contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien périodique des routes en terre principales ou rurales de montant supérieur ou égal à 150 millions.

Le soumissionnaire joindra à l'appui de ces références les premières et dernières pages des contrats ainsi que les attestations de bonne fin établies par les Maître d'Ouvrage, avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle technique éventuel. Au moins un des deux chantiers doit avoir été réalisé en Afrique subsaharienne.

Pour être validée, chaque référence en prestations similaires, devra être justifiée par les éléments suivants :
 La copie de l'extrait du contrat comportant les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème pages, ainsi que les pages des détails estimatifs et celles de signatures. Ces documents devront être clairs et lisibles ;

Le nom du Maître d'Ouvrage ;

Le lieu d'exécution du projet

Le certificat de Bonne Fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services. Le procès-verbal de réception des travaux et l'attestation de bonne fin délivrée par le maître d'ouvrage ou ses services.

IV-2-3 : Les moyens logistiques techniques et matériels

Le candidat doit justifier :

a) Le plan de localisation du siège, ainsi que sa description détaillée

En outre, il devra justifier des moyens logistiques, techniques et matériels ci-après :

b) Moyens logistiques (véhicules et moyens de communication)

Au moins deux (02) véhicules 4x4 pour le déplacement du Chef de mission et du personnel d'encadrement ;

Au moins quatre téléphones portables et un téléphone fixe à son siège ;

Chaque candidat doit justifier la propriété de chaque matériel cité.

c) Moyens techniques et matériels

Moyens techniques et matériels sont :

La liste du matériel informatique et bureautique (ordinateurs, imprimantes, logiciels, photocopieuses, etc....) présents au siège du BET.

La liste des matériels géotechniques, topographiques propres au candidat, nécessaires pour la réalisation du contrôle et/ou de la surveillance de la qualité des travaux.

IV-2-4 : L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de l'entreprise, devra permettre au Ministre des Travaux Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

7. Critères d'évaluation

Note technique inférieure à 70/100;

V-11 : Critères essentiels

Personnel clé (sur 55 points) ;

Les références du candidat pour le contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien courant des routes revêtues, en terre principales ou rurales au cours des dix (10) dernières années (sur 30 points) ;

Moyens logistique et matériel (sur 15 points).

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les Bureau d'Études Techniques qui, dans un contrat en cours avec le MINTP, auront reçues notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

L'avis d'Appel d'Offres International Restreint à lancer à la suite de cette sollicitation à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au « Ministère des Travaux Publics, Direction des Affaires Générales, Sous-direction des Marchés Publics, Immeuble Ministériel N°1, 11ème étage, porte 08, Téléphone +237 222 22 95 11, ou à la Direction des Études Techniques Routières et d'Ouvrages d'Art, Téléphone : +237 222 220 654.

9. Evaluation et publication des résultats

Les Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP retenues à l'issue de cette évaluation seront consultés pour l'Appel d'Offres International Restreint relatif au contrôle technique et à la surveillance des travaux d'entretien périodique de certaines routes en terre principales ou rurales conformément au Décret N°2004/275 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

YAOUNDE le 29 Décembre 2016

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT N° 00000054/AMI/MPT/SG/DIR/CEP-CAB/2016 DU 27 DECEMBRE 2016 POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN RÉPERTOIRE DES FOURNISSEURS, PRESTATAIRES ET CONSULTANTS DU PROJET CENTRAL AFRICAN BACKBONE – CAB

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du projet Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale ou Central Africa Backbone (CAB), composante du Cameroun. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des fournitures (équipements de bureau, matériel informatique, mobilier de bureau, ...) et services de consultants (études diverses, communications, formations, services de maintenances, ...) devant être acquis dans le cadre du Projet Central African Backbone – CAB.

2. Consistance des prestations

Domaine 1	-Fourniture et matériel de bureau -Consommables informatiques et bureautique -Equipement et mobilier de bureau -Matériel de communication et de formation
Domaine 2	Diverses maintenances (informatique, réseaux, logiciel, télécommunication, électrique, plomberie, maçonnerie, menuiserie, charpenterie, peinture, soudure, froid et climatisation, etc.)
Domaine 3	Prestations de services : petites études (enquêtes socio-économiques, évaluation, audit, planification, impact, environnement, genre, etc.), sensibilisation, formation, animation, traduction, etc.
Domaine 4	Entretien et maintenance des véhicules
Domaine 5	Fourniture du carburant et lubrifiant
Domaine 6	Agence de voyage, Location véhicules, Restauration, Hébergement, Location salles de réunion, Transport du courrier, Organisation des séminaires et ateliers
Domaine 7	Communication, Régie publicitaire, Imprimerie, Reprographie, Edition, Sérigraphie, connexion internet, crédits téléphone
Domaine 8	Entretien, propreté et gardiennage des locaux
Domaine 9	

Assurances (maladie et véhicules)



3. Participation et origine

Le Ministre des Postes et Télécommunications invite les Fournisseurs des biens, les Prestataires de services, les Cabinets /Bureau d'Etudes ainsi que les Consultants individuels à manifester leur intérêt en vue de l'établissement d'un répertoire des Fournisseurs, Prestataires et Consultants pour les rubriques ci-après

4. Financement

Banque Africaine de Développement

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français ou anglais, en trois (03) exemplaires (dont un original et deux copies), portant la mention «Avis à Manifestation d'Intérêt pour l'établissement d'un répertoire des Fournisseurs, Prestataires et Consultants du Projet Central African Backbone – CAB, pour le domaine (à préciser)» doivent être déposées au plus tard le 30 Janvier 2017 à 14 heures précises, heure locale, à l'adresse ci-après :

6. Composition du dossier

La manifestation d'intérêt dans le cadre des fournisseurs de biens et des cabinets de consultants devra comporter les pièces suivantes :

Une lettre de déclaration de manifestation d'intérêt timbrée à 1 000 Francs CFA faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social et les pouvoirs délégués au signataire, ainsi que la ou les prestations intéressées dans le ou les domaines d'activité choisis ;

Un dossier administratif valable pour l'année 2014 et comprenant les pièces administratives ci-après (copies certifiées conformes et valables pour l'exercice en cours) :

- Titre de patente ;
- Registre de commerce ;
- Carte de contribuable ;
- Attestation de non faillite ;
- Attestation de domiciliation bancaire ;
- Plan de localisation visé par les services compétents.

Les références dans le domaine sollicité, notamment les procès verbaux de réception, les copies des contrats ou bons de commandes similaires exécutés.

La manifestation d'intérêt dans le cadre des consultants individuels doit comporter :

- Une demande timbrée à 1 000 Francs CFA précisant son adresse, la ou les prestations intéressées dans le ou les domaines d'activité choisis ;
- Carte nationale d'identité ;
- Une carte de contribuable (copie certifiée) ;
- Un Curriculum Vitae (CV) bien détaillé ;
- Pièces justificatives de références dans le domaine choisi.

7. Renseignements Complémentaires

Unité de Coordination du Projet CAB – République du Cameroun

A l'attention de M. Pierre Sonfack, Coordonnateur du projet

Derrière la Poste Centrale face ancien Central Téléphonique

BP : 6061 Yaoundé

Tél bureau : +237 222 23 55 01 ; CT Phone : 242 00 02 04 / 242 01 21 31 ; Fax : +237 222 23 54 99

E.mail : procabcameroun@yahoo.fr, sonfackp@yahoo.fr avec copie à cardexo@yahoo.fr

8. Evaluation et publication des résultats

Après examen des dossiers, les offres jugées conformes pour l'essentiel seront retenues dans le fichier fournisseurs et prestataires de services du Projet CAB. Un numéro d'enregistrement leur sera attribué par domaine.

Le dossier administratif des fournisseurs et prestataires de service reste valable sur la période indiquée plus haut. Les dossiers fournis pour la manifestation d'intérêt restent la propriété du Projet CAB.

YAOUNDE le 27 Décembre 2016

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 125/ASMI/MINTP/2016 DU 29/12/2016 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BUSES PAR LES DALOTS SUR CERTAINS AXES ROUTIERS AU TITRE DE L'EXERCICE 2017. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT, À L'INTENTION DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES OU GROUPEMENT DE BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES (BET) DU SECTEUR DU BTP QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA PRÉ-QUALIFICATION EN VUE DU CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BUSES PAR LES DALOTS SUR CERTAINS AXES ROUTIERS. CES PRESTATIONS SERONT FINANCÉES PAR LE BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2017.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP devant participer à l'Appel d'Offres International Restreint relatif au contrôle technique et la surveillance des travaux de remplacement des buses par les dalots sur certains axes routiers.

2. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies doivent être remis sous pli fermé et scellé à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics, Immeuble Ministériel N°1, 11ème étage, porte 08, **le 24/01/2017 à 15 heures** précises au plus tard, heures locales avec la mention :

*«AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 125 /ASMI/MINTP/2016 DU 29/12/2016 2016 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BUSES PAR LES DALOTS SUR CERTAINS AXES ROUTIERS POUR LE COMPTE DU MINTP AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2017.
A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT».*

3. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.

Volume 1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra :

Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

-Une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres International Restreint s'il est présélectionné ;

-L'accord de groupement, le cas échéant ;

-Une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu

du siège du candidat ;

-L'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;

-L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP.

-L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandatés, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable ;

Volume 2 (Dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre :

Les moyens humains :

La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel de maîtrise accompagnée:

-Du curriculum vitae signé de chaque personnel ;

-De la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;

-De l'attestation de disponibilité ;

-De l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les Ingénieurs du Génie Civil exerçant au Cameroun et éligible audit ordre, proposées au poste.

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé de :

N°	Experts	Qualification/expérience
1	Chef de Mission	<ul style="list-style-type: none"> ● être titulaire d'un diplôme d'ingénieur du Génie civil (BAC+5) ayant au moins cinq (05) ans d'expérience générale ; ● avoir réalisé à ce poste, au moins deux (02) projets de contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien des routes revêtue, ou être Ingénieur de Suivi ayant suivi au moins quatre (04) projets de contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien des routes revêtue ; ● (Joindre diplôme + CV et inscription à l'ONIGC + attestation de présentation de l'original du diplôme) ;
2	Ingénieur de suivi N°1	<ul style="list-style-type: none"> ● être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur des Travaux de Génie Civil (BAC +3) ayant cinq (05) ans d'expérience générale ou un Technicien Supérieur du Génie Civil (BAC + 2) ayant huit (08) ans d'expérience générale; ● avoir réalisé à ce poste, au moins un (01) projet de contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien des routes revêtues ; <p>(Joindre diplôme + CV et inscription à l'ONIGC + attestation de présentation de l'original du diplôme).</p>

3	Ingénieur de suivi N°2	<ul style="list-style-type: none"> ● être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur des Travaux de Génie Civil (BAC +3) ayant cinq (05) ans d'expérience générale ou un Technicien Supérieur du Génie Civil (BAC + 2) ayant huit (08) ans d'expérience générale; ● avoir réalisé à ce poste, au moins un (01) projet de contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien des routes revêtues ; <p>(Joindre diplôme + CV et inscription à l'ONIGC + attestation de présentation de l'original du diplôme).</p>
4	Géotechnicien	<ul style="list-style-type: none"> ● être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur du Génie Civil (BAC+ 3) ou équivalent, ou d'une Licence en science de la terre (Bac+3), ayant au moins cinq (05) ans d'expérience générale ; ● avoir réalisé à ce poste, au moins deux (02) projets de contrôle et/ou surveillance des travaux d'entretien des routes revêtues. (Joindre diplôme + CV + attestation de présentation de l'original du diplôme).
5	Ingénieur hydrologue/hydraulicien	<ul style="list-style-type: none"> ● être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur des travaux du Génie Civil ou Génie Rural (BAC+ 3) ou équivalent ayant au moins cinq (05) ans d'expérience générale ; ● avoir réalisé à ce poste, au moins deux (02) projets de contrôle et/ou surveillance des travaux d'entretien des routes revêtues. (Joindre diplôme + CV + attestation de présentation de l'original du diplôme).

L'organigramme complet de l'entreprise

La liste du personnel fixe qualifié :

Le candidat fournira la liste du personnel fixe qualifié (Minimum BAC+3) et employé sans interruption depuis un an au siège du candidat (fournir les photocopies des contrats de travail du personnel d'encadrement ainsi que les CV signés par les intéressés).

Les références des bureaux d'Études Techniques

Les Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP devra fournir les documents attestant qu'elle a réalisé avec succès au cours des dix (10) dernières années au moins deux (02) projets dans le contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien courant des routes revêtues de montant supérieur ou égal à 200 millions.

Le soumissionnaire joindra à l'appui de ces références les premières et dernières pages des contrats ainsi que les attestations de bonne fin établies par les Maître d'Ouvrage, avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle technique éventuel. Au moins un des deux chantiers doit avoir été réalisé en Afrique subsaharienne.

Pour être validée, chaque référence en prestations similaires, devra être justifiée par les éléments suivants :

-La copie de l'extrait du contrat comportant les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème pages, ainsi que les pages des détails estimatifs et celles de signatures. Ces documents devront être clairs et lisibles ;

-Le nom du Maître d'Ouvrage ;

-Le lieu d'exécution du projet

-Le certificat de Bonne Fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services. Le procès-verbal de réception des travaux et l'attestation de bonne fin délivrée par le maître d'ouvrage ou ses services.

Les moyens logistiques techniques et matériels

Le candidat doit justifier :

- Le plan de localisation du siège, ainsi que sa description détaillée

En outre, il devra justifier des moyens logistiques, techniques et matériels ci-après :

- Moyens logistiques (véhicules et moyens de communication)

- Au moins deux (02) véhicules 4x4 pour le déplacement du Chef de mission et du personnel d'encadrement ;
- Au moins quatre téléphones portables et un téléphone fixe à son siège ;
- Chaque candidat doit justifier la propriété de chaque matériel cité.

- Moyens techniques et matériels

Moyens techniques et matériels sont :

- La liste du matériel informatique et bureautique (ordinateurs, imprimantes, logiciels, photocopieuses, etc....) présents au siège du BET.
- La liste des matériels géotechniques, topographiques propres au candidat, nécessaires pour la réalisation du contrôle et/ou de la surveillance de la qualité des travaux.

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage, en cas de besoin.

L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de l'entreprise, devra permettre au Ministre des Travaux Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

4. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

*. *Critères éliminatoires*

- Note technique inférieure à 70/100;

*. *Critères essentiels*

- Personnel clé (sur 55 points) ;
- Les références du candidat pour le contrôle technique et de surveillance des travaux de construction des dalots au cours des dix (10) dernières années (sur 30 points) ;
- Moyens logistique et matériel (sur 15 points).

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les Bureaux d'Études Techniques qui, dans un contrat en cours avec le MINTP, auront reçues notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

L'avis d'Appel d'Offres International Restreint à lancer à la suite de cette sollicitation à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

5. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au « Ministère des Travaux Publics, Direction des Affaires Générales, Sous-direction des Marchés Publics, Immeuble Ministériel N°1, 11^{ème} étage, porte 08, Téléphone +237 222 22 95 11, ou à la Direction des Études Techniques Routières et d'Ouvrages d'Art, Téléphone : +237 222 220 654.

6. Evaluation et publication des resultats

Les Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP retenues à l'issue de cette évaluation seront consultés pour l'Appel d'Offres National Restreint relatif au contrôle technique et à la surveillance des travaux de remplacement des buses par les dalots sur certains axes routiers, conformément au Décret N°2004/275 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

YAOUNDE le 29 Décembre 2016

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°124 /ASMI/MINTP/2016 DU 29/12/2016 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES REVÊTUES AU TITRE DU BUDGET 2017. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT, À L'INTENTION DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES OU GROUPEMENT DE BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES (BET) DU SECTEUR DU BTP QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA PRÉ-QUALIFICATION EN VUE DU CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES REVÊTUES. CES PRESTATIONS SERONT FINANCÉES PAR LE BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2017.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif au contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien courant de certaines routes revêtues.

2. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies doivent être remis sous pli fermé et scellé à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics, Immeuble Ministériel N°1, 11ème étage, porte 08, le **24/01/2017 à 15 heures** précises au plus tard, heures locales avec la mention :

«AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 124 /ASMI/MINTP/2016 DU 29/12/2016 2016 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES EN VUE DE CONTRÔLE TECHNIQUE ET DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES REVÊTUES POUR LE COMPTE DU MINTP AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2017. A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT».

3. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.

Volume 1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra :

Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

-Une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres International Restreint s'il est présélectionné ;

-L'accord de groupement, le cas échéant ;

-Une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;

-L'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;

-L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP.

-L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandatés, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable ;

Volume 2 (Dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre :

Les moyens humains :

La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel de maîtrise accompagnée:

-Du curriculum vitae signé de chaque personnel ;

-De la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;

-De l'attestation de disponibilité ;

-De l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les Ingénieurs du Génie Civil exerçant au Cameroun et éligible audit ordre, proposées au poste.

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé de :

N°	Experts	Qualification/expérience
1	Chef de Mission	<ul style="list-style-type: none"> ● être titulaire d'un diplôme d'ingénieur du Génie civil (BAC+5) ayant au moins cinq (05) ans d'expérience générale ; ● avoir réalisé à ce poste, au moins deux (02) projets de contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien des routes revêtue, ou être Ingénieur de Suivi ayant suivi au moins quatre (04) projets de contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien des routes revêtue ; ● (Joindre diplôme + CV et inscription à l'ONIGC + attestation de présentation de l'original du diplôme) ;
2	Ingénieur de suivi N°1	<ul style="list-style-type: none"> ● être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur des Travaux de Génie Civil (BAC +3) ayant cinq (05) ans d'expérience générale ou un Technicien Supérieur du Génie Civil (BAC + 2) ayant huit (08) ans d'expérience générale; ● avoir réalisé à ce poste, au moins un (01) projet de contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien des routes revêtues ; <p>(Joindre diplôme + CV et inscription à l'ONIGC + attestation de présentation de l'original du diplôme).</p>

3	Ingénieur de suivi N°2	<ul style="list-style-type: none"> ● être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur des Travaux de Génie Civil (BAC +3) ayant cinq (05) ans d'expérience générale ou un Technicien Supérieur du Génie Civil (BAC + 2) ayant huit (08) ans d'expérience générale; ● avoir réalisé à ce poste, au moins un (01) projet de contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien des routes revêtues ; <p>(Joindre diplôme + CV et inscription à l'ONIGC + attestation de présentation de l'original du diplôme).</p>
4	Géotechnicien	<ul style="list-style-type: none"> ● être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur du Génie Civil (BAC+ 3) ou équivalent, ou d'une Licence en science de la terre (Bac+3), ayant au moins cinq (05) ans d'expérience générale ; ● avoir réalisé à ce poste, au moins deux (02) projets de contrôle et/ou surveillance des travaux d'entretien des routes revêtues. (Joindre diplôme + CV + attestation de présentation de l'original du diplôme).
5	Ingénieur hydrologue/hydraulicien	<ul style="list-style-type: none"> ● être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur des travaux du Génie Civil ou Génie Rural (BAC+ 3) ou équivalent ayant au moins cinq (05) ans d'expérience générale ; ● avoir réalisé à ce poste, au moins deux (02) projets de contrôle et/ou surveillance des travaux d'entretien des routes revêtues. (Joindre diplôme + CV + attestation de présentation de l'original du diplôme).

L'organigramme complet de l'entreprise

La liste du personnel fixe qualifié :

Le candidat fournira la liste du personnel fixe qualifié (Minimum BAC+3) et employé sans interruption depuis un an au siège du candidat (fournir les photocopies des contrats de travail du personnel d'encadrement ainsi que les CV signés par les intéressés).

Les références des bureaux d'Études Techniques

Les Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP devra fournir les documents attestant qu'elle a réalisé avec succès au cours des dix (10) dernières années au moins deux (02) projets dans le contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien courant des routes revêtues de montant supérieur ou égal à 200 millions.

Le soumissionnaire joindra à l'appui de ces références les premières et dernières pages des contrats ainsi que les attestations de bonne fin établies par les Maître d'Ouvrage, avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle technique éventuel. Au moins un des deux chantiers doit avoir été réalisé en Afrique subsaharienne.

Pour être validée, chaque référence en prestations similaires, devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait du contrat comportant les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème pages, ainsi que les pages des détails estimatifs et celles de signatures. Ces documents devront être clairs et lisibles ;

-Le nom du Maître d'Ouvrage ;

-Le lieu d'exécution du projet

-Le certificat de Bonne Fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services. Le procès-verbal de réception des travaux et l'attestation de bonne fin délivrée par le maître d'ouvrage ou ses services.

Les moyens logistiques techniques et matériels

Le candidat doit justifier :

- Le plan de localisation du siège, ainsi que sa description détaillée

En outre, il devra justifier des moyens logistiques, techniques et matériels ci-après :

- Moyens logistiques (véhicules et moyens de communication)

- Au moins deux (02) véhicules 4x4 pour le déplacement du Chef de mission et du personnel d'encadrement ;
- Au moins quatre téléphones portables et un téléphone fixe à son siège ;
- Chaque candidat doit justifier la propriété de chaque matériel cité.

- Moyens techniques et matériels

Moyens techniques et matériels sont :

- La liste du matériel informatique et bureautique (ordinateurs, imprimantes, logiciels, photocopieuses, etc....) présents au siège du BET.
- La liste des matériels géotechniques, topographiques propres au candidat, nécessaires pour la réalisation du contrôle et/ou de la surveillance de la qualité des travaux.

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage, en cas de besoin.

L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de l'entreprise, devra permettre au Ministre des Travaux Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

4. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

*. **Critères éliminatoires**

- Note technique inférieure à 70/100;

*. **Critères essentiels**

- Personnel clé (sur 55 points) ;
- Les références du candidat pour le contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien courant des routes revêtues au cours des dix (10) dernières années (sur 30 points) ;
- Moyens logistique et matériel (sur 15 points).

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les Bureaux d'Études Techniques qui, dans un contrat en cours avec le MINTP, auront reçues notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

L'avis d'Appel d'Offres International Restreint à lancer à la suite de cette sollicitation à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

5. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au « Ministère des Travaux Publics, Direction des Affaires Générales, Sous-direction des Marchés Publics, Immeuble Ministériel N°1, 11^{ème} étage, porte 08, Téléphone +237 222 22 95 11, ou à la Direction des Études Techniques Routières et d'Ouvrages d'Art, Téléphone : +237 222 220 654.

6. Evaluation et publication des résultats

Les Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP retenues à l'issue de cette évaluation seront consultés pour l'Appel d'Offres International Restreint relatif au contrôle technique et à la surveillance des travaux d'entretien courant de certaines routes revêtues conformément au Décret N°2004/275 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

YAOUNDE le 29 Décembre 2016

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N°072/C/MINMAP/CSPM-PLANUT/ 2016 DU 28 DEC 2016 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 DU 27 OCTOBRE 2016 POUR LA FOURNITURE DES INTRANTS AGRICOLES ET DES ÉQUIPEMENTS AGRICOLES POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE MAÏS DE NYAMBOYA, DÉPARTEMENT DU MAYO BANYO DANS LE CADRE DU PLANUT. FINANCEMENT : BUDGET PLAN D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics communique,

Par décision N° 061/D/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 du 28 DEC 2016

Le Dossier d'Appel d'Offres susmentionné est annulé.

YAOUNDE le 28 Décembre 2016

Le *MINISTRE*

ABBA SADOU

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !